



Effacement casier judiciaire

Par **guiper90**, le **19/06/2010** à **17:21**

Bonjour,

Quand ma copine était mineur, elle a eu un casier judiciaire a la suite d'un vol a l'étalage.
C'était une erreur de jeunesse.

Elle aimerai effacer cette "erreur" de son casier judiciaire.

J'ai cru comprendre que l'on pouvait effacer quelques lignes du casier judiciaire quand les faits se sont passé il y a longtemps (10 - 15 ans).

A qui dois je m'adresser ?

Quelles procédures doit on entamer ?

D'avance merci pour vos réponses et pour votre aide.

Par **guiper90**, le **23/06/2010** à **12:31**

Quelqu'un pour m'aider ?